



tac

# MON PASS 2<sup>nd</sup> DEGRÉ 2020-2021



PLUS RAPIDE ET PLUS FACILE :  
JE FAIS MON PASS EN LIGNE !



- \* JE M'INSCRIS **DÈS MAINTENANT** SUR LE SITE **BUSTAC.FR**
- \* JE SÉLECTIONNE MON ÉTABLISSEMENT\*, FAIS MA **DEMANDE EN LIGNE** ET SUIS SON **ÉVOLUTION**.
- \* MA CARTE EST **LIVRÉE CHEZ MOI\*\*** (EN CAS DE 1<sup>ÈRE</sup> INSCRIPTION) OU EST RECHARGÉE **À DISTANCE SANS FRAIS**.
- \* **EN QUELQUES MINUTES, C'EST FAIT !**

\* SI VOTRE ÉTABLISSEMENT NE FIGURE PAS DANS LA LISTE PROPOSÉE, REMPLISSEZ UN DOSSIER PAPIER DISPONIBLE SUR WWW.BUSTAC.FR ET EN AGENCE TAC ! \*\* FRAIS DE LIVRAISON À DOMICILE : 1,50€ (CÔÛT D'UN ENVOI POSTAL)



PLUS PROCHE DE VOUS  
PLUS PROCHE DE TOUT



VOYAGER AVEC MON PASS  
2<sup>nd</sup> DEGRÉ POUR ALLER  
AU COLLÈGE OU AU LYCÉE !



A retourner à l'agence commerciale TAC de Charleville-Mézières ou Sedan → voir adresses au verso

### Elève

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Sexe :  F  M

1ère demande de PASS : joindre 1 photo d'identité

déjà abonné : conserver la carte (carte valable pour une durée d'environ 5 ans, le nouvel abonnement 2019-2020 y sera chargé, une fois les modalités de demande remplies)

### Parents ou représentant légal

Parents

En cas de garde alternée de l'élève : remplir 2  
fiches :  
une par adresse (paiement d'un seul pass)

Famille d'accueil

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] Commune .....

Tél. fixe : ..... Tél. mobile .....

E.mail : .....

### Scolarité en 2020 - 2021

Nom de l'établissement : .....

Adresse de l'établissement : .....

élève demi-pensionnaire  élève externe  élève interne

Collège →  6<sup>ème</sup>  5<sup>ème</sup>  4<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>  SEGPA  ULIS  classe relais

Classes à horaires aménagées  non  oui, précisez : .....

Options  non  oui, précisez : .....

Lycée →  2<sup>nd</sup>  1<sup>ère</sup>  T<sup>ale</sup>

Lycée professionnel →  CAP  BEP  Bac Pro  3 MDP  CAPA  BEPA  CPA  MC  UPI

Cachet de l'établissement OBLIGATOIRE

### Frais d'inscription

Prix définis à l'article 3.2.2 du règlement des transports scolaires (à cocher par l'agent TAC) :

Pass à 80 € TTC

Pass à 40 € TTC (à partir du 3ème enfant d'une même famille scolarisé en secondaire)

Pass à 50 € TTC (si l'élève a déjà payé un abonnement scolaire SNCF ASR ou AIS)

Le règlement peut s'établir par chèque à l'ordre de la CTCM et est à remettre en même temps que le présent formulaire dûment rempli (toutes les modalités de paiement sont précisées à l'art. 3.4 du règlement des transports scolaires).

### Signature et date

J'atteste :

- ✓ sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées sur ce formulaire ;
- ✓ avoir pris connaissance du règlement des transports scolaires et m'engage à le porter à la connaissance de mon enfant.

Fait à .....

Le .....

Signature obligatoire :

Commune du domicile de l'élève	S'adresser au transporteur	Aux coordonnées
Aiglemont, Arreux Belval, Chalandry Elaire Charleville-Mézières, Cliron Damouzy, Fagnon Gemelle, Gespunsart Haudrecy, Houldizy La Francheville, La Grandville Les Ayvelles, Lumes Montcy-Notre-Dame, Neufmanil Nouzonville, Prix-Les-Mézières Saint Laurent, Sécheval Tournes, Ville sur Lumes Villers-Semeuse, Warcq	<b>C.T.C.M.</b> <b>Agence commerciale TAC</b> 11 rue Noël <b><u>08000 Charleville-Mézières</u></b> 03 24 33 32 32	Formulaire d'inscription en ligne sur <a href="http://www.bustac.fr">www.bustac.fr</a> (à imprimer et à retourner à l'adresse ci-contre)
Balan, Balaives et Butz Bazeilles, Bosséval et Briancourt Boutancourt, Cheveuges Daigny, Dom le Mesnil Donchery, Elan Etrépigny, Fleigneux Flize, Floing Francheval, Givonne Glaire, Hannogne Saint Martin Illy, Issancourt et Rumel La Chapelle, La Moncelle Nouvion sur Meuse, Noyers pont Maugis, Pouru aux Bois Pouru Saint Rémy, Rubécourt et Lamecourt, Saint Aignan Saint Menges, Sapogne et Feuchères Sedan, Thelonne Villers Cernay, Villers sur Bar Vivier au Court, Vrigne Meuse Vrigne aux Bois, Wadelincourt	<b>C.T.C.M.</b> <b>Agence commerciale TAC</b> 55 Place de la Halle <b><u>08200 Sedan</u></b> 03 52 72 97 01	Formulaire d'inscription en ligne sur <a href="http://www.bustac.fr">www.bustac.fr</a> (à imprimer et à retourner à l'adresse ci-contre)  <i>Précision : l'agence de Sedan est chargée de délivrer les pass scolaires également utilisables sur le réseau CMS BUS assuré par les autocars Francotte et Meunier</i>

**Informations relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**

Un traitement des données personnelles renseignées dans la présente fiche de demande de pass scolaire est rendu nécessaire pour l'exécution de la mission de service public de transport dont Ardenne Métropole est chargée. Ces données sont transmises au délégataire du réseau TAC, la CTCM et peuvent l'être également aux prestataires du service de transport du réseau CMS Bus.

Elles seront conservées pendant toute la durée de l'abonnement puis 10 ans afin de garantir un suivi efficace et un traitement statistique.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification en vous adressant au

Délégué à la Protection des Données (DPO) :

- soit par voie électronique : à : [dpo@ardenne-metropole.fr](mailto:dpo@ardenne-metropole.fr)

- soit par voie postale à : DPO – Mairie de Charleville-Mézières Service JURA- Place du Théâtre – 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES. »